

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 211 Technique de communication			
Code	AGTA2B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elise SCHNEIDESCH (elise.schneidesch@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement "Technique de Communication" est de donner aux étudiants les outils afin de réaliser une recherche bibliographique de qualité, d'apprendre à rédiger un document scientifique mais également à présenter ceux-ci. Cela les prépare à la rédaction du TFE mais également à la présentation orale et la défense de celui-ci.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
 - 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
 - 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - 2.2 Développer un esprit critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Identifier les sources fiables au niveau scientifique et être capable de les trouver sur différents supports;
- Rédiger en respectant les consignes du vade mecum du TFE et en citant les sources de manière adéquate ainsi qu'en légendant les tableaux et figures;
- Réaliser une présentation power point de qualité.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Contenu

Le cours théorique abordera ces trois volets.

- Etude bibliographique : fiabilité des sources.
- Rédaction : citation des sources, style de rédaction, présentation des tableaux et figures.
- Présentation orale : réalisation d'un power point clair.

Démarches d'apprentissage

Au cours théorique, plusieurs exercices seront réalisés (répondre à des questions à propos de la fiabilité d'un article, de'une manière de citer les source, etc.).

Des exemples de travaux bien rédigés seront également montrés en guise d'exemple.

Deux heures de travail en autonomie auront lieu, au cours desquels ils on l'occasion de poser leurs questions par Teams.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réalisés au cours;

Séance en autonomie au cours de laquelle ils peuvent poser leurs questions;

Nombreux exemples montrés au cours théorique.

Sources et références

Vademecum de rédaction du TFE;

Nombreux articles vu en guise d'exemple.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Activités sur Connect ED

Vademecum du TFE

Sites internet :https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/1665f1aa-c083-4a44-a906-a3a61d73368c/2020_FR_syllabus_recherche_documentaire_V20210319.pdf?guest=true

4. Modalités d'évaluation

Principe

Deux travaux seront réalisés avant la session.

Chacun sera évalué à raison de 50% de la note finale :

Rédaction d'une page "type partie théorique de TFE" se basant au minimum sur cinq articles scientifiques à propos d'un sujet préalablement validé par l'enseignant. Cette page doit contenir une figure ou un tableau correctement légendé et contenir une bibliographie. Ce travail sera à déposer sur Connected.

Une présentation power point de quatre diapos sur le même sujet sera également réalisée par les étudiants et respectera les critères vu au cours. Elle sera déposée sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation				0		0

Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Q2 : aucune dispense.

Q3 : si un des travaux a été réussi en première session, l'étudiant peut être dispensé pour la seconde session.

Etant donné qu'il n'y a pas d'examen mais que l'évaluation se base sur des travaux, les certificats médicaux ne peuvent pas justifier l'absence de travaux rendus.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).